Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli

For	student /	Pour	étudiant	

1

Tuition and Enrolment Certificate

Year 2022

	Certificat pour in	ais de	SCO	iarite	et a ins	SCI	iption		Annee	_			
Name and address of designated educ Nom et adresse de l'établissement d'er	11 School type Catégorie d'école 12 Flying school or club École ou club de pilotage												
Vanier College			2	2									
821, avenue Sainte-Croix		14 Student number Numéro d'étudiant 15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarai											
Montréal Québec H4L3X9			Nu	mėro d	l'étudiant		Num	iéro	de compte du d	décla	arant		
			202	2058983	l							$\perp \perp$	
Name of program or course			19		20	1	21		22		23		
Nom du programme ou du cours		Session	F	rom	То		Number of months part-		Number of months full-time		Eligible tuition f		t-time
Computer Science Technology		periods	YY	//MM	YY/MM		time						
Student Name Nom de l'étudiant		Périodes d'études		De VMM	À AA/MM	1	Nombre de mois à temps partiel		Nombre de mois à temps plein		Frais de scolari pour études à et à tem	temps pa	
Nadeau, Anthony		1	2 2	0 1	2 2 0 5		0		5		\$130).00	
Student address		2	2 2	0 8	2 2 1 2		0		5		\$130).00	
Adresse de l'étudiant		3	-1-	-1-	-11-	L						-	
		4	- -	-1-	-11-	\perp				L		-	
4044 CANET I CHIIO PLATO				Total	ls / Totaux	24	0	25	10	26	\$260).00	
1914 SAINT-LOUIS BLVD SOREL-TRACY QC J3R 2E3					yo	ur 1	he back of Certuition amount,	com	plete the back	of C	Certificate 2		
	17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS) 3 0 1 8 9 1 0 0 8	Rens	seigne	ments	pour les étu	udia		rer u	so du certificat ne partie ou la mplissez le ver	total	ilité de vos frai		
See the privacy notice on the next page Consultez l'avis de confidentialité à la p													
T2202 (22)													
Agence du revenu du Canada Agency	a Revenue										B / Protég ted / une fois		li
									For stu	dent	t / Pour étudia	nt	2
	Tuition ar Certificat pour fr						ription		Year Année		2022		
Name and address of designated educ Nom et adresse de l'établissement d'er				hool typ	pe d'école				hool or club	— је			
N			2	,									
Vanier College 821, avenue Sainte-Croix			⊢ .	udent n	umbor		15 Filor	۸۵۵	ount Number	—			
Montréal Québec H4L3X9					l'étudiant		Num	éro	de compte du d	décla	arant		
			202	2058983	.			- 1	1 1 1		\Box \Box \Box \Box	1 1	1
Name of program or course		l l	19		20	12	21		22	\vdash	23		
Nom du programme ou du cours			Г			ſ	Number of		Number of		Eligible tuition f	ees nar	t-time
Computer Science Technology		Session periods Périodes	YY	rom //MM De	To YY/MM À		months part- time		months full-time Nombre de		and fu	II-time	
Student Name Nom de l'étudiant		d'études		VMM	AA/MM		Nombre de mois à temps partiel		mois à temps plein		pour études à et à tem		artiel
Nadeau, Anthony		1	2 2	0 1 1	2 2 0 5		0		5		\$130).00	
Student address		2	2 2	0 8	2 2 1 2	L	0		5		\$130).00	
Adresse de l'étudiant		3	-1-	-1-	-11-	L						<u>-</u>	
		4	- -	-1-	- - - -	4				Ш		<u>-</u>	
1014 SAINT LOUIS BLVD				Total	ls / Totaux	24	0	25	10	26	\$260).00	
1914 SAINT-LOUIS BLVD SOREL-TRACY QC J3R 2E3			Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2										
	Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.												

See the privacy notice on the next page. Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

3 | 0 | 1 | 8 | 9 | 1 | 0 | 0 | 8

Use this area to fill out your federal Schedule 11 and your provincial or territorial Schedule (S11), if applicable. Fill out this area if you were enrolled in an institution or flying school or club certified by Employment and Social Development Canada. I certify that I work or intend to work in the occupation of		Utilisez cette section pour remplir votre annexe 11 fédérale, ainsi que votre annexe provinciale ou territoriale (S11), s'il y a lieu. Remplissez cette section si vous étiez inscrit dans un établissement, une école de pilotage ou un club certifié par Emploi et Développement social Canada. J'atteste que j'exerce ou que je compte exercer un emploi de					
(Type of occupation)			(Genre	d'emplois)			
and was enrolled in the course identified in Box 13 to acquire or improve the skills in that occupation.		et que j'étais inscrit au cours indiqué à la case 13 en vue d'acquérir ou d'améliorer les compétences professionnelles pour cet emploi.					
Student signature	Date (YYYYMMDD)		Signature de l'étudiant		Date (AAAAMMJJ)		

Personal information (including the SIN) is collected to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be used or disclosed for the purposes of other federal acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. It may also be disclosed to other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

designate	,	my, to claim:
	(Individual's name)	(Relationship to you)
(1) \$		on line 32400 of their
	(Federal tuition amount)	
Income Ta applicable		ine 36000 of their federal Schedule 2 , as
(2) \$		on line 58600 of their provincial or
	(Provincial or territorial amoun	:)
applicable. Note 1: The a	amount at line (1) above canno	t be more than the maximum transferable
applicable. Note 1: The a amount of you Note 2: The a amount of you individuals what and a sufficient to the sufficient	amount at line (1) above cannour federal Schedule 11. amount at line (2) above cannour provincial or territorial Schoolare residents of Quebec, Al	t be more than the maximum transferable t be more than the maximum transferable nedule (S11). Line (2) is not applicable to perta, Ontario or Saskatchewan on Decembe
applicable. Note 1: The a amount of you Note 2: The a amount of you individuals what 31. Note 3: If you	amount at line (1) above cannour federal Schedule 11. amount at line (2) above cannour provincial or territorial Schoolare residents of Quebec, All did not reside in the same provincial or the same provinci	t be more than the maximum transferable t be more than the maximum transferable nedule (S11). Line (2) is not applicable to

purposes of other federal acts that provide for the imposition and collection of a tax or

may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act,

government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information

information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the

handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005

duty. It may also be disclosed to other federal, provincial, territorial, or foreign

individuals have a right of protection, access to and correction of their personal

at canada.ca/cra-info-source

courante à une personne désignée.			
Je désigne	, mon (ma)		, comme
(Nom de la personne)		(Lien de parenté)	
personne pouvant demander :			
(1)		\$ à la ligne 32400 de s	а
(Montants fédéraux des frais de	e scolarité)		
Déclaration de revenus et de presta fédérale, selon le cas.	i tions ou à la l	ligne 36000 de son ann	exe 2
(2)	\$ à la lig	gne 58600 de son form ı	ulaire 428
(Montant provincial ou territoria	ıl)		
provincial ou territorial, ou à la ligne territoriale (S2), selon le cas.	59090 de son	annexe provinciale ou	ı
Remarque 1 : Le montant indiqué à la lig montant maximal transférable de votre ar Remarque 2 : Le montant indiqué à la lig montant maximal transférable de votre ar (2) ne s'applique pas aux personnes qui r Saskatchewan le 31 décembre. Remarque 3 : Si, le 31 décembre, vous n même territoire que la personne désignée Pour en savoir plus, composez le 1-800-9	nnexe 11 fédé ne (2) ci-dessi nnexe provinc résident au Qu ne résidiez pas e, des règles s	rale. us ne peut pas dépasse ciale ou territoriale (S1 ébec, en Alberta, en On dans la même province	r le 1). La ligne ntario ou en e ou le
Signature de l'étudient		Data (AAAA	NANA LI)

Remplissez cette section si vous transférez des montants non utilisés de l'année

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.